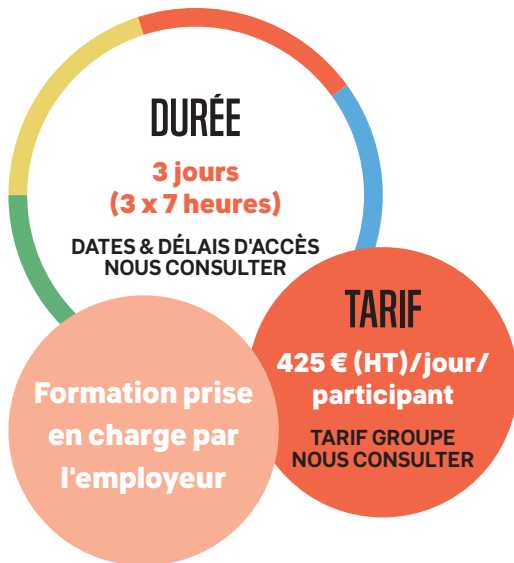


FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL – SSCT (RENOUVELLEMENT 3J)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Représentants du personnel au CSE non membres de la CSSCT
- Aucun prérequis nécessaire
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (contact : formation@3eetudes-formations.fr)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les CSE disposent des prérogatives en matière de prévention des risques professionnels et de protection de la santé et de la sécurité des salariés. Ces problématiques sont importantes à double titre : pour évidemment empêcher toute atteinte du travail à la santé des travailleurs mais aussi comme levier d'actions pour faire évoluer les organisations dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail.

- Se rappeler les droits du CSE en matière de SSCT
- Connaître les principes de prévention, les principales familles de risques
- Connaître les différents acteurs de la santé au travail
- Maîtriser les consultations et avis du CSE en matière de SSCT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel ou à distance sur demande.
- Cette formation alterne apports théoriques et exercices de mise en situation, et inclut l'utilisation d'un jeu de cartes.
- Remise du support détaillé en début de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM

INTERVENANTS

- Tous nos intervenants sont spécialisés dans la thématique

PROGRAMME

→ TOUR DE TABLE AVEC RECUEIL DES ATTENTES

THÈME 1 : CONNAITRE ET SUIVRE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE – LES DOCUMENTS DE PRÉVENTION

- La notion de risque professionnel
- Les principes de prévention des risques
- La fiche d'entreprise

THÈME 2 : ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- L'accident de travail
- La maladie professionnelle
- AT/MP : les éléments communs

THÈME 3 : INSPECTER, ALERTE, ENQUÊTER

- Les inspections du CSE : observer, écouter, détecter, proposer
- Les alertes du CSE
- Exemple d'enquête SSCT du CSE

THÈME 4 : LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS EN SANTÉ-SÉCURITÉ

- SPST, le médecin du travail et son équipe
- L'inspection du travail - Les alertes du CSE
- Le contrôleur de la CARSAT

THÈME 5 : LES AVIS DU CSE : CONSULTATIONS ET RECOURS À L'EXPERT

- Un CSE obligatoirement consulté
- Les consultations récurrentes
- Les consultations ponctuelles du CSE
- Les délais de consultation
- Le recours à un expert externe

→ TOUR DE TABLE, QCM ET BILAN DE SATISFACTION